

TRAIL COTE D'OPALE

France

Since 2007

« Spirit Edition »
12 et 13 Septembre 2020

EVANCY
**TRAIL NATIONAL
COTE D'OPALE**

EN PAS DE CALAIS



TRAIL COTE D'OPALE

France

EVANCY

86 KM - 62 KM - 42 KM - 31 KM - 21 KM - 24 KM - 18 KM - 14 KM - 7 KM - COURSES NON CHRONO / MARCHES NORDIQUES 6 13 KM

L'Evancy Trail Côte d'Opale en Pas de Calais 2020 se déroulera les 12 et 13 Septembre prochain pour une édition « Spirit » que l'on espère Unique mais Exceptionnelle !

Un nouveau lieu plus spacieux pour le village de la course qui sera aussi site de départ et d'arrivée , des départs épreuves échelonnées toutes les 10 mn par vague de 150 à 170 coureurs, des remises de dossards sur rendez-vous et des ravitaillements simplifiés sur le parcours limitant les regroupements , voici les nouveautés de cette édition « Spirit » !

Présentation :

2 Jours distinctifs d'événements : 6 épreuves le Samedi, 4 épreuves le Dimanche. Chaque épreuve sera divisée en départs espacés chacun de 10 minutes afin d'éviter tout regroupement. Ces départs regrouperont entre 150 et 170 participants au maximum dans un espace de départ conséquent au milieu d'un village départ équivalent à la superficie de 34 places de Wissant. Il y aura donc 24 départs le Samedi et 18 départs le Dimanche.

Ce sera 2 journées éditions spéciales, post crise sanitaire qui nous oblige à donner plus d'espace à la population et les participants.

Modification de lieu de départs et d'arrivée, un site d'accueil plus de 30 fois plus grand que la place de Wissant !

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les lieux de départ et d'arrivée de l'Evancy Trail Côte d'opale en Pas-de-Calais sont modifiés. Le village de Wissant ne permet pas cette année d'accueillir les participants en toute sécurité, car nous avons besoin d'espace pour une organisation remaniée.

Les départs et les arrivées de toutes les épreuves auront lieu à Tardinghen (à 4 km de Wissant) sur un site privée d'une quinzaine d'hectares avec des vues exceptionnelles sur la mer, les côtes anglaises, le Cap Blanc Nez, les monts de Sombre et de Couple.

Des parkings en nombre suffisants sont situés à proximité des lieux de départ et d'arrivée (entre 700 mètres et 1 km)

RAPPEL : Le public est interdit sur le site Départ /Arrivée / Remise Dossards

Modifications de la remise des dossards : Remise des dossards sur rendez-vous sur 3 jours : Vendredi, Samedi et Dimanche !

Afin d'éviter toute attente prolongée et des regroupements trop importants de personnes, les remises de dossards seront soumises à réservation (des horaires seront à choisir par le coureur via le site njuko et la plateforme d'inscription). Ces réservations sont obligatoires et nominatives.

- Le Vendredi de 12h00 à 19h00 : retraits de dossards pour toutes les épreuves
- Le Samedi de 09h00 à 14h00 : retraits des dossards pour les épreuves du Samedi.
- Le Dimanche de 07h30 à 09h00 : retraits des dossards pour la course de 62 km.
- Le Dimanche de 08h30 à 10h30 : retraits des dossards pour les autres épreuves du Dimanche.

Aucun certificat ou licence ne sera vérifié le jour de la course pour éviter les longues attentes. Donc si le coureur n'a pas envoyé son certificat avant l'épreuve le 5 Septembre 2020, il ne pourra pas courir.

Modifications des barrières horaires :

Les barrières horaires seront adaptées aux modifications de départ.

Modification des ravitaillements :

Pour des raisons de sécurité, il n'y aura aucun ravitaillement solide aux ravitaillements intermédiaires, mais uniquement liquide (eau plate /eau gazeuse) sous forme de bouteilles à usage unique avec un espace large équipé de poubelles. Les ravitaillements seront à l'air libre, aucun abri, aucune tente favorisant les rassemblements.

Le ravitaillement d'arrivée sera complet et sera sous la forme d'un sac garni remis après le passage de la ligne d'arrivée et après la remise de la médaille ; Il n'y aura pas de ravitaillement habituel composé de tables, de plats et de gobelets à l'arrivée pour éviter tout regroupement. Par contre, l'espace post arrivée de dégagement est très important et permettra à tous de s'oxygéner et de profiter de sa récupération .

Modification des courses : Le 42 km aura un nouveau parcours et fera 45,8 km, le 62 km aura également plusieurs modifications de parcours !

Modifications de distance :

le 62 km fera 61 km, il reste dans le Trail Tour National

le 42 km fera 45,8 km mais avec un nouveau parcours !

le 31 km fera 33,5 km

le 24 km fera 23,7 km

le 21 km fera 24,4 km

le 18 km fera 19,6 km

le 14 km fera 14,3 km

le 7 km fera 9,5 km

Randonnées / courses non chrono / marche nordique :

le 6 km se transforme en 9,5 km

le 13 km se transforme en 14,3 km

Modifications des horaires de départ des épreuves : des départs par vague pour toutes les épreuves afin de fluidifier les départs et les arrivées ! (150 coureurs par départ en moyenne) au total 42 départs en 48 h !

Vendredi 11 Septembre 2020

12h00 : Début du retrait des dossards pour toutes les épreuves et randonnées / marches nordiques (uniquement sur réservations des créneaux horaires)

19h00 : Fin du retrait des dossards programmé

Samedi 12 Septembre 2020

09h00 : Ouverture du village d'exposition et début du retrait des dossards pour les épreuves de 7, 14, 18, 24, 86 km et randonnées / marches nordiques (uniquement sur réservations des créneaux horaires)

11h00 : Départ des 2 randonnées/marches nordiques non chronométrées (6 et 13 km)
3 vagues de 11h00 à 11h20

12h00 : Départ du 18 km
6 vagues de 12h00 à 12h50

13h00 : Départ du 24 km et challenge 86 km (1ère partie)
6 vagues de 13h00 à 13h50

14h00 : Départ du 7 km
3 vagues de 14h00 à 14h20

14h00 : Fin du retrait des dossards programmé pour les courses du Samedi

14h30 : Départ du 14 km
6 vagues de 14h30 à 15h20

15h30 : Début de la remise des prix

18h20 : Arrivée du dernier coureur

18h30 : Fermeture du village

Dimanche 13 Septembre 2020

07h30 : Ouverture du village d'exposition et début du retrait des dossards pour l'épreuve de 62 km (uniquement sur réservations des créneaux horaires)

08h30 : Début du retrait des dossards pour les épreuves du 21, 31 et 42 km (uniquement sur réservations des créneaux horaires)

09h20 : Départ du 62 km et du challenge 86 km (2ème partie)
3 vagues de 9h20 à 9h30

11h00 : Départ du 42 km
3 vagues de 11h à 11h20

11h30 : Départ du 31 km
6 vagues de 11h30 à 12h20

12h00 : Fin du retrait des dossards programmé pour les courses du Dimanche

12h30 : Départ du 21 km
6 vagues de 12h30 à 13h20

15H30 : Début de la cérémonie de remise des prix

19h20 : Arrivée du dernier coureur du 62 km

19h30 : Fermeture du village et fin de l'épreuve

INFOS PRATIQUES

LE RESPECT DE LA NATURE :

Respecter la faune, la flore.

Ne rien jeter sur le sol. Garder vos déchets ou mettez dans les poubelles sur le parcours.

Ne pas couper les sentiers car cela provoque une érosion irréversible du site. Tout coureur ne respectant pas la nature sera exclus de l'épreuve.

Équipement obligatoire (contrôle possible sur le parcours et à l'arrivée) :

- réserve d'eau minimum à 0,5 litre 0;75 litre pour le 62 km),
- un masque de protection Chauvin
- réserve alimentaire en cas de fringale
- veste imperméable légère permettant de supporter la pluie **ou** couverture de survie,.

Pas de Gobelet obligatoire cette année !

Tout coureur n'ayant pas son matériel obligatoire ne sera pas classé.

Nous rappelons que le dossard doit être visible et porté à l'avant et non sur le sac ou au dos du coureur. Des contrôles dossards seront exercés pendant la course et aux ravitaillements. Ceux qui ont racheté des dossards ne pourront pas courir ! Vous pouvez aller directement au stand litiges pour les explications !

Rappel concernant l'échange de dossard :

Les coureurs ignorent quasi systématiquement les risques et leur gravité de courir avec le dossard d'un autre ou de laisser courir une autre personne sous son nom.

• En tant que pratiquant amateur d'une activité sportive, vous encourez deux risques : celui d'être responsable d'un accident et celui d'en être victime. **En courant avec le dossard d'un autre**, vous n'êtes plus couvert face à ces deux risques, ni par la RC de l'organisateur ni par votre GAV si vous en aviez souscrit une. De plus, vous vous exposez inutilement à des poursuites pour usurpation d'identité. • **En cédant votre dossard**, vous en êtes toujours propriétaire, votre responsabilité sera mise en jeu en cas de problème.

Nous rappelons que :

- Le certificat médical valable ou la licence valable doivent être déposées dans le dossier d'inscription Njuko du participant avant le **5 Septembre 2020**.
- Dans le cadre d'un participant mineur : l'autorisation parentale doit être déposée dans le dossier d'inscription du participant avant le **5 Septembre 2020**.
- **Après cette date, votre dossier restera incomplet et vous ne pourrez pas participer à l'épreuve.**

ACCÈS PARKINGS

11 & 12 & 13 Septembre 2020

Deux parkings sont à disposition des coureurs à l'occasion du Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais, intitulés « Parking Nord » et « Parking Sud ».



Coordonnées GPS : 50.866425, 1.665235

Entrée située à l'intersection de la D238 et D249 à Tardinghen
Situé à 1km du village trail **Seul parking ouvert le Vendredi**



Coordonnées GPS : 50.851831, 1.650651

Entrée située sur la Route du Point du Jour à Bazinghen
Situé à 700m du village trail **(Fermé le Vendredi)**



- l'accès aux parkings se fait uniquement via les itinéraires énoncés ci-dessous.
- Aucun accès aux parkings en passant par le centre du village de Tardinghen

ITINÉRAIRES

En venant de Calais par l'autoroute A16 :

Prendre la sortie N°38 puis prendre la direction de Wissant par la D244. Une fois à Wissant, prenez la D238 - Route de Marquise et tourner sur la D249 en direction du parking Nord (ne pas prendre la D940).

En venant de Boulogne-sur-Mer par l'autoroute A16 :

Prendre la sortie N°36 puis prendre la direction de d'Audinghen par la D191 - Route du Cap Gris-Nez. Puis tourner sur la Route du Point du Jour en direction du parking Sud.

En venant de Wissant :

Prenez la D238 Route de Marquise (ne pas prendre la D940) puis tourner sur la D249 en direction du parking Nord.

En venant d'Audresselles :

Prenez la D940 en direction d'Audinghen jusqu'au rond-point du Cap Gris-Nez. Tourner à droite au rond-point sur la D191 en direction de Bazinghen (ne pas continuer tout droit au rond-point).

Puis tourner sur la Route du Point du Jour en direction du parking Sud.

Attention seul le parking Nord est ouvert le Vendredi !

ATTENTION : Aucun Accès ni de parking possible au village de Tardingenhen pour les trailers .
 Les perturbations seront importantes entre Tardingenhen et Wissant (D940) toute l'après midi le samedi
 et entre Wissant et Marquise le Dimanche (D238) toute l'après midi.
 L'accès à la plage de Châtelet sera fermé le Samedi jusque 16 h et le Dimanche jusque 11h30.

- Route fermée/interdite
- Accès parking



Rappel : Accès au village uniquement si vous avez une Pièce d'identité et la Convocation.

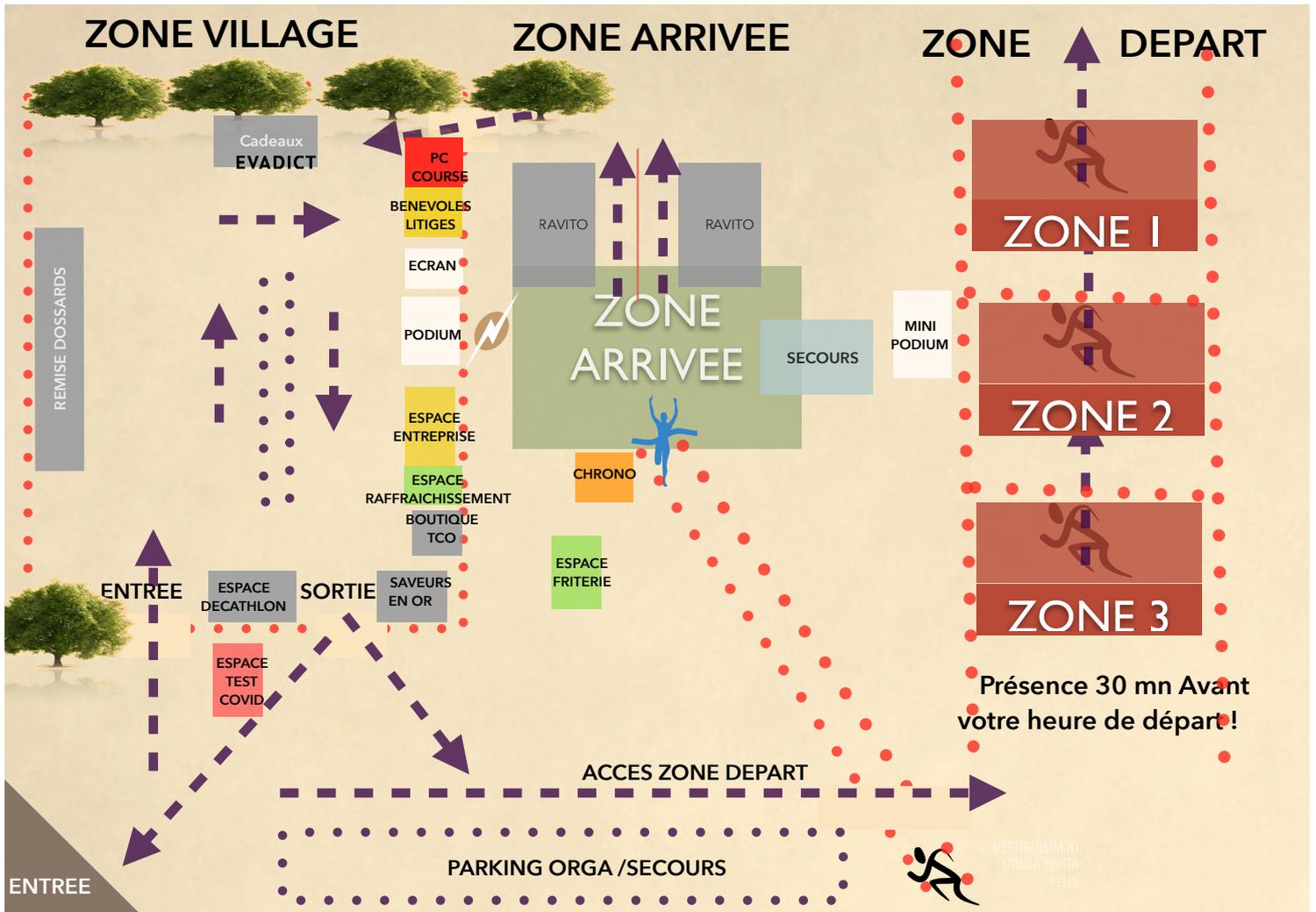
Ouverture du Village

de 12h à 18h le Vendredi,

de 9h à 18 h30 le Samedi (Uniquement pour les participants du Samedi)

et de 7h30 à 19h30 le Dimanche (Uniquement pour les participants du Dimanche)

Le village est interdit au public .



Organisation

Village / retrait Dossards : Respectez les Distances pour prendre vos dossards, les files d'attente sont par numéro de dossard ! (C'est noté sur votre convocation)

Après avoir retiré votre dossard, n'oubliez pas d'aller avec votre enveloppe à votre espace cadeaux offert par EVADICT !

Si il vous manque du matériel, DECATHLON sera présent afin de vous rendre service ainsi que la Boutique du Trail .

Saveurs en Or (pour les produits régionaux) et le Grand site des 2 Caps vous informerons sur notre belle région .

MERCI de prendre Rendez vous pour votre remise de dossards afin d'éviter une longue attente et les rassemblements . **Pas de Contrôle du certificat ou licence ou autorisation parentale (coureurs moins de 18 ans) le jour de la course !**



CHARTRE DU COUREUR - ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur du Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais, je m'engage à :

1- Respecter les gestes barrières en vigueur (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2- Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Port du masque sur l'ensemble du village trail, y compris dans les sas de départs que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
- Respecter le sens de circulation indiquée dans l'enceinte du village trail
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur de 2 mètres avec les autres participants et en ne dépassant que dans les zones larges d'accès
- Ne pas cracher au sol
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

3- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5- Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6- Ne pas assister à l'évènement si :

- J'ai une fièvre de $\geq 38^{\circ}\text{C}$ le jour de l'évènement
- J'ai eu des signes ou des symptômes de Covid-19 au cours des 14 derniers jours ; une toux continue, de la fièvre, un changement ou une perte de goût/d'odeur.
- J'ai été en contact avec une personne malade ou symptomatique au cours des 14 derniers jours.
- J'ai voyagé au cours des 14 derniers jours dans un pays étranger où la transmission du Covid-19 est très active et continue.

7- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

8- Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.



TRAIL NATIONAL CÔTE D'OPALE EN PAS-DE-CALAIS 12 & 13 SEPTEMBRE 2020

DISPOSITIF ET MESURES SANITAIRES - COVID-19

à jour au 13/08/2020

INTRODUCTION

Ce document inclut l'ensemble du dispositif sanitaire et énumère les directives opérationnelles mis en place dans le cadre de la pandémie du Covid-19, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes au Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais, les 12 et 13 Septembre 2020. Ce dispositif a été établi après réflexion commune entre les organisateurs de la course ainsi qu'en suivant les guides de recommandations sanitaires publiés par l'International Trail Running Association (ITRA) et par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

La FFA a mis en place le Score Safe Run, un outil permettant d'évaluer les risques sanitaires pour l'organisation des courses. Le Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais 2020 obtient un score de 1 sur 7, soit un « risque global de l'événement de très faible à faible ».

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 1
CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT	page 3
MESURES SANITAIRES ADOPTÉES	page 4
NOUVEAU LIEU LOIN DE TOUTE POPULATION	page 4
LE VILLAGE TRAIL, LES DÉPARTS, LES ARRIVÉES, SONT INTERDITES AU PUBLIC	page 5
HYGIÈNE ET GEL HYDROALCOOLIQUE	page 7
PORT DU MASQUE POUR TOUS, Y COMPRIS LES COUREURS	page 7
UNE ÉQUIPE TCO DÉDIÉE CONTRE LE COVID-19	page 8
UNE COMMUNICATION IMPORTANTE, UNE CHARTE À SIGNER POUR TOUS	page 9
<i>Annexe N°1 - Charte du coureur - engagement post Covid-19</i>	page 10

CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT

➔ Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydre-alcoolique



➔ Tousse ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



➔ Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



➔ Éviter de se toucher le visage



➔ Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



➔ Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En l'absence de traitement, la meilleur des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

MESURES SANITAIRES ADOPTÉES

En raison de la crise sanitaire, des protocoles et mesures strictes sont adoptées pour cette quatorzième édition du Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais. L'ensemble du dispositif sanitaire permet à l'événement de respecter l'ensemble des recommandations de la FFA et de l'ITRA pour chacun des participants et membres de l'organisation, à partir de leur arrivée sur le site du trail jusqu'à leur sortie. Bien sûr, le dispositif permet également aux coureurs d'être en sécurité tout le long de leur parcours. Afin de rendre la lecture du dispositif plus simple, l'ensemble des mesures ont été classifiées dans les catégories suivantes : 1. Nouveau lieu loin de toute population - 2. Le village trail, les départs, les arrivées, sont interdites au public - 3. Hygiène et gel hydroalcoolique - 4. Port du masque pour tous, y compris les coureurs - 5. Une équipe TCO dédiée contre le Covid-19 - 6. Une communication importante, une charte à signer pour tous.

NOUVEAU LIEU LOIN DE TOUTE POPULATION

L'OMS recommande une distance physique minimal entre les individus de 1 mètre. Afin d'assurer cette distanciation sociale entre toutes les personnes présentes (participants, prestataires extérieurs et organisateurs), plusieurs mesures ont été prises :

- **Changement de lieu du village trail** (terrain de Swin Golf - la Ferme de l'Horloge à Tardinghen, un espace 30 fois plus grand qu'habituellement sur la Place de la Mairie à Wissant).
- **Un sens de circulation est établi** avec des marquages au sol et des agents de sécurité afin de limiter au maximum les croisements entre les individus au sein du village trail
- **Une table est installée afin d'assurer le maintien des distances** entre les participants et les organisateurs sur chacun des stands du village trail ainsi qu'aux différents ravitaillements. Les positions des membres de l'organisation ont également été adaptés afin de respecter les distanciations sociales entre eux.
- **Des marquages au sol dans indiquent aux participants les distanciations sociales nécessaires dans les files d'attente**, ils se doivent de les respecter.
- **Limitation des contacts physiques entre les organisateurs, agents de sécurité et les coureurs.** Au moment du retrait de dossards, les organisateurs vérifieront les cartes d'identité à distance, sans les toucher. Les dossards ne seront pas donnés directement dans la main du coureur, le membre de l'organisation devra poser l'enveloppe contenant le dossard sur la table.

- Cette année, l'événement, incluant le village trail et les ravitaillements, se déroulera exclusivement en extérieur. Aucun participant ni spectateur, ne se trouvera à aucun moment dans un endroit clos.

LE VILLAGE TRAIL, LES DÉPARTS, LES ARRIVÉES, SONT INTERDITES AU PUBLIC

- **L'accès au village trail est réservé aux coureurs, organisateurs et professionnels**, soit 3 500 coureurs ainsi que 200 organisateurs maximum. L'accès au village est interdit aux visiteurs et accompagnateurs, tant pour le Samedi que pour le Dimanche. Un filtrage avec agents de sécurité est mis en place en amont sur chacun des accès, 700m avant l'entrée du village, seul les coureurs munis de leur convocation et carte d'identité sont autorisés à entrer dans le village trail, ainsi que les organisateurs, et riverains qui auront un badge.
- **Des lieux surveillés pour le public** : afin que les accompagnants ne se regroupent pas tous sur les zones de passage de coureurs les plus connus, nous mettons en place différents points de passage pour chacun des parcours. Les différents points de passage ont tous une grande superficie permettant à tous les spectateurs de respecter les distanciations sociales et ils possèdent tous des parkings à proximité. Un agent de sécurité ou de l'organisation sera présent sur chacune des positions afin de faire respecter les gestes barrières ([annexe N°1](#)).
- **Il n'y aura pas de course enfants cette année afin d'éviter les regroupements de personnes**
- **Il n'y aura pas la Pasta Party cette année pour éviter les regroupements**, habituellement dans la salle des fêtes de Wissant.
- **Il n'y aura pas de fanfares festives le long des parcours** cette année, afin de ne pas inciter le public à se rassembler dans ces zones.
- **Il n'y aura pas de zone consignes sacs.**
- **Des vagues pour éviter les rassemblements de personnes** : un système de vagues de départs a été établi. 42 vagues de 150 à 170 personnes vont avoir lieu cette année afin de limiter les rassemblements. Des sas vont être mis en place pour fluidifier ces départs différés. En plus d'éviter les grands rassemblements sur la ligne de départ, les vagues vont permettre à l'ensemble des coureurs de courir en respectant les distanciations sociales tout le long du parcours, incluant les passages étroits et les ravitaillements. Le flux de coureurs va être lissé. De plus, sur les parcours il sera fortement recommandé aux coureurs de respecter une distance de 2 mètres de sécurité avec les autres coureurs ainsi que de dépasser uniquement dans les zones larges d'accès.

- **Étalement sur 3 jours du retrait des dossards au lieu de 1 jour** : le retrait de dossard sera possible dès le Vendredi 11 Septembre 2020 à 12h00 afin de lisser le flux de personnes durant l'événement.
- **Prise de RDV pour le retrait des dossards** : le système de retraits de dossards a été complètement restructuré afin d'éviter les fils d'attente. Un système de « rendez-vous retrait de dossard » est mis en place, les coureurs doivent choisir en amont, via la plateforme d'inscription, un créneau horaire afin de venir retirer leur dossard au village trail.
- **Aucun coureur du Dimanche ne pourra retirer son dossard le Samedi** : ils devront choisir un créneau horaire le Vendredi ou bien le Dimanche matin avant leur course. De ce fait, les retraits de dossards du Samedi sont réservés aux coureurs du Samedi.
- **Aucun certificat médical ni licence sportive des participants ne sera vérifié le jour même** : car cela est source d'attente et de rassemblement au stand litiges habituellement.
- **Sur les différents points ravitaillements sur les parcours, aucune tente ni abri ne sera déployé** : afin de ne pas favoriser les participants à se rassembler.
- **Aucune inscription à l'événement ne sera possible sur place** : les inscriptions se font exclusivement à l'avance et en ligne.
- **Pas d'affichage physique des classements sur le site d'arrivée** : la consultation des classements se fera exclusivement en ligne.
- **La remise des récompenses est cette année limitée** ; pour chacune des courses, les 3 premiers et premières au scratch sont récompensés ainsi que le(la) premier(première) de chaque catégorie.
- **Réduction des services annexes** : pas de kinésithérapeutes, de podologues, ni de douche cette année.

HYGIÈNE ET GEL HYDROALCOOLIQUE

- **Du gel hydroalcoolique sera à disposition en libre service** aux différents points stratégiques : entrée/sortie du village trail, entrée/sortie des toilettes, entrée/sortie de la zone remise des dossards ainsi qu'à d'autres positions.
- **Sur les différents points ravitaillements sur les parcours, seul de l'eau et du Coca-Cola seront à disposition des coureurs.** Ces boissons seront uniquement sous la forme de bouteilles individuelles à usage unique. Ces contenants sont déposés sur les tables par les organisateurs et les coureurs les prennent, pas de contact directement entre les ravitailleurs et les coureurs. Aucune nourriture solide ne sera disponible à ces ravitaillements.
- **Les tables aux ravitaillements sont régulièrement nettoyées et désinfectées** par les organisateurs.
- **Le ravitaillement final se fera sous la forme d'un sac garni donné individuellement** à chacun des coureurs. Les sacs garnis seront composés de bouteilles individuelles et de nourriture emballée à l'unité, aucun self-service.
- **L'ensemble du village trail sera nettoyé et désinfecté** après l'événement. Aucun résidu ne sera laissé sur le territoire.
- **L'OMS ne recommande pas le port systématique de gants jetables** (car cela peut augmenter le risque de transmission de germes et se laver les mains réduirait offrir une meilleure protection contre le Covid-19). De ce fait, aucun personnel ne sera équipé de gants jetables.

PORT DU MASQUE POUR TOUS, Y COMPRIS LES COUREURS

- **Même si l'étendue du terrain permet aux individus de respecter aisément les distanciations sociales, le port du masque de protection sera obligatoire pour l'ensemble des participants et membres de l'organisation** dès l'entrée sur le village trail jusqu'à la sortie. Un masque de protection sera distribué chaque jour à l'ensemble des membres de l'organisation.
- Dans l'enceinte des trois différents sas de départs, le port du masque de protection sera également obligatoire pour l'ensemble des coureurs jusqu'à leur départ. Pendant la

course, les coureurs devront le garder sur soi afin de le remettre dès leur sortie de la zone d'arrivée.

- Lorsque des coureurs abandonnent et font appel à la voiture balais, ils devront obligatoirement porter leur masque de protection avant de monter dans la voiture balais.

UNE ÉQUIPE TCO DÉDIÉE CONTRE LE COVID-19

- **Un membre de l'organisation sera responsable du dispositif sanitaire et aura une équipe d'organiseurs.** Durant l'événement, sa mission consistera exclusivement à veiller à la bonne mise en oeuvre de toutes les mesures sanitaires par l'ensemble des individus, incluant les organisateurs, les participants ainsi que les prestataires et intervenants extérieurs.
- L'ensemble des prestataires et des intervenants extérieurs (incluant les stands des partenaires), devront mettre en place un dispositif approprié afin de respecter les mesures et protocoles sanitaires. Leur dispositif devra être en accord et en harmonie avec les dispositifs mis en place par le Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais.
- Afin de limiter les contacts, les partenaires ont l'interdiction de proposer des échantillons sous la forme de paniers communs où les personnes peuvent se servir eux-même, pas de self-service. Les échantillons doivent être donnés individuellement.

UNE COMMUNICATION IMPORTANTE, UNE CHARTE À SIGNER POUR TOUS

- **Durant l'événement, les speakers vont régulièrement répétés à l'ensemble des participants de ne pas rester sur le village trail après leur course.**

- L'ensemble des coureurs et membres de l'organisation doivent accepter la « charte du coureur - engagement post Covid-19 » ([annexe N°2](#)) ou la « charte membre de l'organisation - engagement post Covid-19 », indiquant l'ensemble des mesures et règles sanitaires vis à vis du Covid-19. Nous indiquons également à l'ensemble des participants et des visiteurs qu'il est conseillé de venir avec son propre flacon individuel hydroalcoolique. Une communication semblable sera également faite sur les réseaux sociaux. L'e-mail et les publications sur les réseaux sociaux indiqueront clairement aux coureurs qu'ils ne doivent pas assister à l'événement si :
 1. Ils ont une fièvre de $\geq 38^{\circ}\text{C}$ le jour de l'événement
 2. Ils ont eu des signes ou des symptômes du Covid-19 au cours des 14 derniers jours ; une toux continue, de la fièvre, un changement ou une perte de goût/d'odeur.
 3. Ils ont été en contact avec une personne malade ou symptomatique au cours des 14 derniers jours.
 4. Ils ont voyagé au cours des 14 derniers jours dans un pays étranger où la transmission du Covid-19 est très active et continue.

- Pour les coureurs venant d'autres pays, un e-mail et une charte identiques traduits dans leur langue leur sera envoyé. A cela nous ajoutons qu'un dépistage en amont est fortement recommandé pour les coureurs venant d'un pays où le virus est particulièrement actif.

- **L'ensemble du dispositif sanitaire sera communiqué de manière répétée** via des e-mails , sur notre site internet, sur la page Facebook de l'événement, sur l'écran géant du village trail ainsi qu'oralement via les speakers.

- **Des panneaux de rappel** reprenant les mesures et protocoles sanitaires que chaque individu se doit d'adopter (port du masque obligatoire, distanciations sociales, sens de circulation, lavages des mains fréquents, etc) seront mis à l'entrée du village trail et à différents points stratégiques.

Annexe N°1 - Charte du coureur - engagement post Covid-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur du Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais, je m'engage à :

1- Respecter les gestes barrières en vigueur (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2- Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Port du masque sur l'ensemble du village trail, y compris dans les sas de départs que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
- Respecter le sens de circulation indiquée dans l'enceinte du village trail
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur de 2 mètres avec les autres participants et en ne dépassant que dans les zones larges d'accès
- Ne pas cracher au sol
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

3- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5- Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6- Ne pas assister à l'évènement si :

- J'ai une fièvre de $\geq 38^{\circ}\text{C}$ le jour de l'évènement
- J'ai eu des signes ou des symptômes de Covid-19 au cours des 14 derniers jours ; une toux continue, de la fièvre, un changement ou une perte de goût/d'odeur.
- J'ai été en contact avec une personne malade ou symptomatique au cours des 14 derniers jours.
- J'ai voyagé au cours des 14 derniers jours dans un pays étranger où la transmission du Covid-19 est très active et continue.

7- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

8- Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

Tardinghen

Respectons les habitants du village !

Le petit Village de Tardinghen (150 habitants) possède une population qui aime la tranquillité. En nous acceptant sur son village , le maire et son conseil municipal nous ont demandé de simplement respecter les habitants !

- On ne stationne pas dans le village qui est fermé à la circulation .
- On respecte la nature en évitant de les poubelles disposées sur les parkings ou le village course .
- On se sert des toilettes situés sur les parkings ou le village course .
- On respecte les agriculteurs qui doivent pouvoir travailler !
- On n'oublie pas la brasserie des 2 Caps à visiter (fermée le Dimanche)
- On se dit qu'on pourrait revenir faire un Swin golf à la ferme de l'horloge .
- On remercie du fond du coeur les habitants qui nous ont accueilli !

EN RESUME

Votre comportement fera l'image de l'Evancy Trail Côte d'Opale en Pas de Calais !

Et si vous avez aimé , pensez à revenir en toute tranquillité !



